

Prochaines dates

<i>Dates</i>	<i>Événements</i>	<i>Organisateurs</i>	<i>Lieux</i>
29 août 2021	Vide grenier	Entente foot Gravelotte-Vernéville	Gravelotte
25-26 septembre	Course au profit du Téléthon	Association Culture et Loisirs	Gravelotte
1er octobre 2021	Excursion	Club de l'amitié	A confirmer
16 octobre	Bourse aux plantes	Association Culture et Loisirs	Place de l'église
28 octobre 2021	Journée gourmande	Club de l'amitié	Salle des fêtes
31 octobre 2021	Halloween	Association Culture et Loisirs	Gravelotte
5 novembre 2021	Goûter	Club de l'amitié	Salle des fêtes
6-7 novembre 2021	Animations de la fête patronale	Entente foot Gravelotte-Vernéville	Gravelotte
19 novembre 2021	Beaujolais nouveau	Club de l'amitié	Salle des fêtes
20 novembre 2021	Concours de belote	Association Culture et Loisirs	Salle des fêtes
2 décembre 2021	Goûter ou excursion ou repas de Noël	Club de l'amitié	A confirmer

Nouvelle version...plus écologique

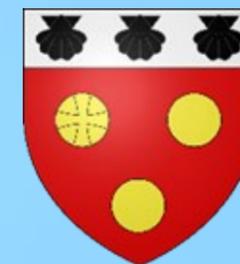
Le Ptit Journal est disponible en version digitale sur notre nouveau site internet www.gravelotte.fr → rubrique Vie Municipale.

Si vous ne souhaitez plus la version papier, vous pouvez adresser un mail à mairie-gravelotte@wanadoo.fr en précisant votre adresse. Vous serez néanmoins informés de la parution du Ptit Journal à travers nos médias.

Le P'tit Journal

Bulletin d'informations de Gravelotte

Juillet 2021



*Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer
de bonnes vacances*

Informations

SOMMAIRE

Informations	p2
Site internet	p3
Initiative citoyenne	p4
Zoom sur Coralie Claudon	p5
Une sortie scolaire vitaminée	p6
Le centre aéré	p7
Une belle initiative	p8-9
Le village s'embellit	p10
Le hêtre des batailles	p11
Les cloches de l'église St Léonard	p12
Dernières informations	p13
Revue de presse	p14
Petits travaux	p15
Dates et coupon réponse	p16

RAPPELS

Horaires d'ouverture de la mairie



Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 13h
Vendredi de 13h à 18h

Contacts



27 rue d'Ars – 57130 GRAVELOTTE
03 87 60 92 56
mairie-gravelotte@wanadoo.fr
www.gravelotte.fr

Un nouveau site internet pour notre commune !

www.gravelotte.fr



Petits travaux



Voici quelques extraits des travaux réalisés ces derniers mois par les employés, les élus et les entreprises.

1ère photo

L'ajout du drapeau français et européen, le blason et la devise de la République française.

A cela s'ajoute une rampe latérale.

2ème photo

La création d'une ouverture sur le côté de l'église, par le biais d'un portail. (Accès permettant la sortie de secours)

3ème photo

La façade de la salle des fêtes qui fait peau neuve pour l'été.

4ème photo

Des nouveaux rangements pour l'école maternelle. L'aménagement du hall d'accueil va permettre une meilleure optimisation de l'espace et du stockage du petit matériel.



Toute la revue de presse est déjà disponible sur notre site internet

GRAVELOTTE

Conseil : les taxes locales n'augmentent pas



Le point a été voté à l'unanimité : les taxes locales restent stables. Photo illustration RL/Anthony PICORE

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Michel Torloting, et a pris les décisions suivantes.

Taxes directes locales
Le conseil a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les deux taxes : foncier bâti, 9,61 % auquel s'ajoute la taxe départementale de 14,26 %, soit 23,87 % ; foncier non bâti, 36,05 %

Budget primitif 2021
Le conseil a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif à l'équilibre : section fonctionnement 767 228 € en dépenses et recettes ; section investissement 1 173 897 € en dépenses et recettes.

Pacte de Gouvernance de Metz Métropole
Le conseil a approuvé, à l'unanimité, un pacte de confiance et de cohésion au texte proposé.

Adhésion de communes à Metz Métropole
Le conseil a approuvé, à l'unanimité la demande d'adhésion des communes de Lorry-Mardigny et de Roncourt.

Subventions
Les élus ont alloué 1 000 € au Club de l'Amitié, 500 € à l'Association cultures et loisirs et 600 € aux Restos du cœur. Les autres subventions seront votées au prochain conseil.

Gravelotte

Vaccination l'aide de la mairie

Par Le Républicain Lorrain 01 avr. 2021 à 18:46 - Temps de lecture : 1 min

1 | Vu 189 fois



Dominique Brioux et ses passagers. Photo RL

En collaboration avec Metz Métropole et en particulier avec le docteur Khalifé Khalifé, la commune a contacté tous les administrés âgés de plus de 75 ans, afin de leur proposer un rendez-vous pour la vaccination.

Un grand nombre de personnes a répondu présent. Le 1er adjoint, Dominique Brioux, s'est chargé, en partie, de véhiculer ceux ne disposant pas de moyen de locomotion. La première injection étant terminée, place maintenant à la seconde. Photo RL

Subventions. Le conseil décide d'attribuer 100 € à l'association Denver Country et 1 700 € à l'Entente Football de Gravelotte-Vernéville.

Cession de vitrines. La commune détenait des vitrines de l'ancien musée de la guerre de 1870. N'en ayant plus l'utilité, le conseil décide de les céder gracieusement à l'association Ascomemo à Hagondange (Association pour la conservation de la mémoire en Moselle).

GRAVELOTTE

Des aides de l'État sollicitées pour financer la rénovation de l'école

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Torloting, maire du village.

Rénovation énergétique. Dans le cadre du plan de relance relatif à la rénovation énergétique et thermique des bâtiments communaux, le maire présente au conseil municipal l'opportunité de bénéficier des aides de l'État, à hauteur de 60 %. Compte tenu de la vétusté du système de chauffage de l'école et l'absence d'isolation et au vu de l'audit réalisé par la société Lorr-Enr, le conseil décide de solliciter les aides de l'État.

Assurances. À la suite de plu-



L'école maternelle pourrait bénéficier d'une rénovation énergétique et thermique. Photo RL

sieurs sinistres, le conseil municipal accepte les remboursements de compagnies d'assu-

rances : 5 571 € pour la réparation des moteurs des cloches de l'église et 425 € pour un bris de glace à l'école maternelle.

Subventions. Le conseil décide d'attribuer 100 € à l'association Denver Country et 1 700 € à l'Entente Football de Gravelotte-Vernéville.

Cession de vitrines. La commune détenait des vitrines de l'ancien musée de la guerre de 1870. N'en ayant plus l'utilité, le conseil décide de les céder gracieusement à l'association Ascomemo à Hagondange (Association pour la conservation de la mémoire en Moselle).

GRAVELOTTE

Exploitation de la Mance : pourquoi pas des huiles essentielles ?

Le maître mot de bien des agriculteurs, c'est la diversification. Michel Torloting et Marie-Jeanne Dourlens de l'EARL de la Mance allient les défis et les nouveaux projets. Ils testent la production de menthe et de thym pour la production d'huiles essentielles.

« J'ai toujours aimé mettre des herbes à droite, à gauche », confie Marie-Jeanne Dourlens. Les vertus des plantes, c'est son truc. « Son projet de vie depuis trente ans », confie son conjoint Michel Torloting. Elle concocte des sirops, à base de fleur de saureau, de herbe terrestre... Il y a un paquet d'années, elle s'était rapprochée d'un groupe meusien qui pratiquait des cueillettes pour faire des plantes médicinales. Et puis les priorités se sont recentrées sur la famille qui s'agrandissait. Au jourd'hui, Marie-Jeanne renoue avec ses premières amours. Elle s'est une nouvelle fois rapprochée des Meusiens pour y échanger des expériences sur le sujet, ce qui lui permet de se lancer dans la production de menthe et



Marie-Jeanne et Michel tentent l'expérience du thym et de la menthe à des fins de production d'huiles essentielles. Photo RL/GISEL WIRTZ

de thym pour éventuellement fournir un industriel allemand qui cherche à diversifier ses approvisionnements pour produire des huiles essentielles. « C'est vraiment à titre expérimental », insiste-t-elle. « Nous avons planté sur 500 m², confie Michel Torloting. Si le pro-

duit lui convient, on augmentera les surfaces. « Quoi qu'il en soit, Marie-Jeanne et Michel sont persuadés qu'ils trouveront une revalorisation de la production. Un sésame doit être construit d'ici juin. Marie-Jeanne se verrait bien se spécialiser dans la production d'infusions. À quelques années de la retraite, ces deux-là ne manquent d'idées. « Les projets c'est la vie », lance en souriant Marie-Jeanne.

Diversification
Dans cette exploitation agricole de la Mance, qui produit céréales et viande, les orientations Un assainissement agréable.

GRAVELOTTE

Nouveau mobilier liturgique à l'église

À l'issue de la messe de Pâques, le président du conseil de fabrique Denis Simon, a inauguré le nouveau mobilier liturgique. L'ancien autel, datant de 1949, installé lors de la reconstruction de l'église qui avait été bombardée pendant la guerre, n'était qu'une simple table en fer, fabriquée par le forgeron du village. Elle était recouverte d'une planche en bois dans laquelle était insérée la Pierre Sacrée. Ce n'était pas un autel en pierre de Jaumont comme les paroissiens l'imaginaient.

Sainte Barbe mise en valeur

Depuis 2010, le conseil de fabrique était à la recherche d'un nouveau mobilier. C'est maintenant chose faite. Cédric Triponey, curé d'Ars-sur-Moselle, avait récupéré des pièces de mobilier liturgique qu'il avait stocké dans son garage. Ce mobilier avait été offert par les Sœurs franciscaines du Luxembourg, de la commune d'Izizy.

L'abbé Jérôme Petit-Jean, curé du village, a récupéré l'ensemble à titre gracieux : un bel autel, deux ambons, un pupitre de présidence



Denis Simon entouré des abbés lors de l'inauguration. Photo RL

et trois fauteuils. Il s'est rapproché du responsable des Arts sacrés de la cathédrale de Metz, afin d'organiser et de placer les meubles selon les règles liturgiques. Ainsi, la Vierge Marie se trouve maintenant au fond de l'église à droite en entrant. Un ambon est placé afin de mettre en valeur sainte Barbe,

patronne des mineurs. Gravelotte ayant été un village de mineurs jusqu'à la guerre. Un grand merci a été adressé aux Sœurs franciscaines, aux abbés et à tous les bénévoles qui eurent régulièrement à l'entretien et à l'embellissement de l'église dont le patron est saint Léonard.

Un nouveau média conçu pour vous informer et vous aider dans vos démarches ...mais pas que ! Le site est là pour vous faire découvrir ou redécouvrir notre beau village et ses acteurs.

Quelques spécificités à découvrir...

Des pictogrammes qui établissent un lien direct avec les services de l'Eurométropole de Metz

À VOTRE SERVICE

- Signaler une anomalie sur le domaine public
- Gestion des déchets
- Contactez la mairie
- Fibre et haut débit
- Transports en commun
- Agenda des événements
- Composteur
- Déchèterie

Les compte-rendu des conseils municipaux disponibles et téléchargeables dans la rubrique Vie municipale



Dans cette rubrique, retrouvez les derniers articles de presse qui parlent de Gravelotte

Une revue de presse dédiée aux articles sur Gravelotte, parus dans le Républicain Lorrain pour l'année 2020 et 2021. Chaque article est consultable en ligne et téléchargeable



Nos producteurs locaux et artisans passionnés mis en avant dans la rubrique Découvrir la commune.

Retrouvez au même endroit, les entreprises et commerces localisés sur la commune !



Des informations précieuses sur l'environnement qui nous entoure, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le Parc Natura 2000 et son espace naturel sensible.

Initiative citoyenne

Pour une nature plus propre

Le dimanche 18 avril a eu lieu la 2ème édition de l'opération «Nettoyons la nature». Cette initiative citoyenne, ouverte à tous, a rassemblé plus de 20 bénévoles, âgés de 5 à 82 ans. Équipés de gants, de gilets de sécurité haute visibilité, de masques et de pinces de ramassage, les volontaires s'étaient donné rendez-vous afin de ramasser les déchets dans le village mais aussi au bord des routes. Après plusieurs heures de « travail », le résultat est sans appel : pas moins de 500 kgs de déchets ont été ramassés dont notamment 50 kgs de verre (principalement des canettes), un four micro-ondes, un transat et une carcasse de mobylette. Plus de 300 mégots ont également été récupérés, autant dire qu'il y a encore du travail pour faire évoluer les mentalités et sensibiliser les individus en matière de pollution. **Il faut savoir qu'un mégot met environ 10 ans pour se dégrader intégralement** et constitue donc une source majeure de pollution !

Il est grand temps d'entamer une réflexion individuelle et collective sur l'état dans lequel nous voulons laisser la planète à nos enfants ! Une petite anecdote liée à cette initiative : les enfants mobilisés ont énormément apprécié cette action et veulent absolument réitérer l'opération. Ils ont même réclamé une pince de ramassage afin de récupérer les déchets lors de diverses promenades dans le village et en dehors de toute manifestation de ce type ! Les pinces de ramassage ont été gracieusement offertes par l'un des organisateurs.

Rendez-vous pour la prochaine opération « Nettoyons la nature » en automne, l'opération est ouverte à tout le monde.



IMPORTANT

Dépôts sauvages

L'ONF et les services de police sont actifs pour rechercher les auteurs des dépôts de déchets.

En cas d'une constatation de dépôts, vous pouvez déposer une main courante dans le commissariat ou la gendarmerie la plus proche.

Une procédure juridique est ensuite engagée auprès du tribunal qui rend sa décision. Une fois l'auteur de l'infraction retrouvé, le propriétaire forestier peut lui demander de récupérer et de traiter ses déchets. Dans les cas les plus graves (pollution), des dommages et intérêts pourront être demandés.

Si le dépôt est réalisé par un piéton, l'article R.633-6 du code pénal s'applique. Il prévoit une contravention de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Si le dépôt de déchets en forêt est fait à l'aide d'un véhicule, il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. → une amende de 5e classe pouvant aller jusqu'à 1 500 € et des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Si le dépôt est réalisé par un professionnel, il contrevient à ses obligations au titre du code de l'environnement. Il s'agit d'un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (amende X 5 pour les personnes morales) (art. L541-46 4° du code de l'environnement).

Dernières informations

L'entente Gravelotte- Vernéville recrute pour la saison prochaine.

SAISON 2021 / 2022

ECOLE DE FOOT
ENTENTE GRAVELOTTE VERNEVILLE
Tu es né(e) entre 2013 et 2016

Tu as envie de chausser des crampons
Tu as envie de taper dans un ballon

DÉBUTANT(E) ou CONFIRMÉ(E)

ALORS
REJOINS NOUS DÈS À PRÉSENT

Contacts :
THEOBALD Jean Marc - 06 82 43 04 28
LOUIS Nicolas - 06 98 29 54 97
BRIOUX Dominique - 06 63 71 66 27

Emma, une nouvelle recrue pour le mois de juillet



Nous vous présentons Emma SEELIG, habitante de Gravelotte mais aussi jeune étudiante. Elle a obtenu son premier emploi saisonnier dans notre commune.

Emma est présente tout le mois de juillet pour réaliser diverses missions telles que : l'assistance au centre aéré, l'entretien des espaces verts avec les ouvriers municipaux, les travaux de peinture ou encore de l'administratif en mairie.

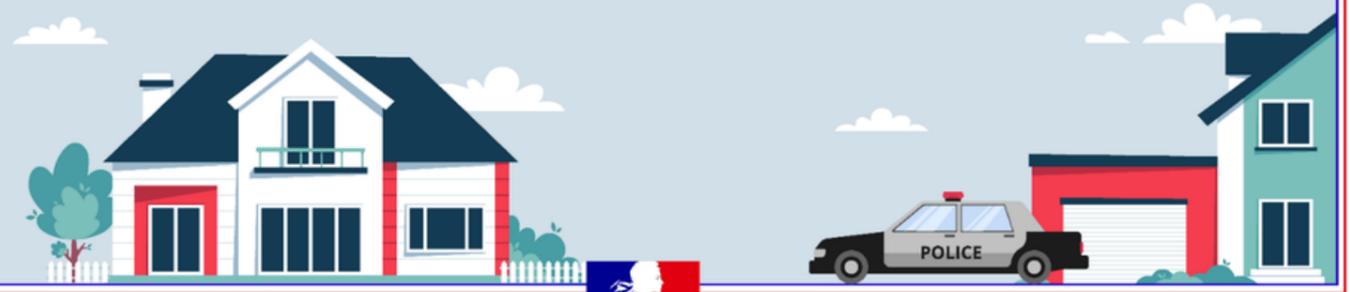
Nous lui souhaitons la bienvenue et un bon mois saisonnier.

Pensez-y !

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

DANS LE CADRE DE LEURS MISSIONS QUOTIDIENNES, LES FORCES DE L'ORDRE SURVEILLENT VOTRE DOMICILE PENDANT TOUTE ABSENCE PROLONGÉE

Inscrivez-vous gratuitement auprès de votre commissariat ou brigade de gendarmerie



Les cloches de l'église Saint-Léonard

Les cloches de l'église ont bénéficié d'un nettoyage de printemps .

*Dominique Brioux, Denis Simon, Denis Donval et Gérard Bricage ont procédé au brossage et à l'entretien des cloches et du beffroi
L'occasion de revenir sur l'histoire mouvementée de nos cloches, parue dans le livre du Chanoine Gabriel Normand.*

Datant du XVe siècle, l'église Saint-Léonard est détruite en 1870. Reconstituée en style néo-gothique en 1881, elle est à nouveau détruite en 1944 et rebâtie en 1950.

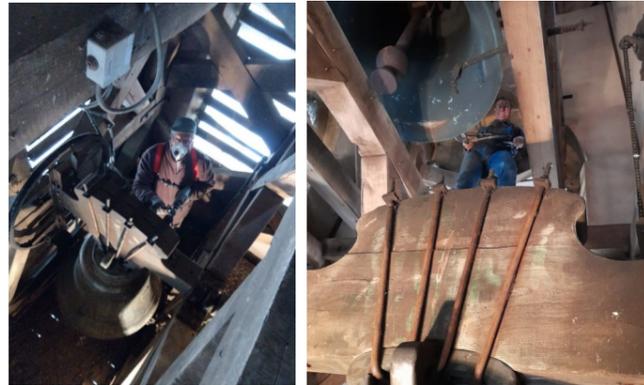
Elle chante 'mi' et pèse 989 kg.

Je suis due à la générosité de toute la paroisse. Fondue en l'an de grâce 1933 pour l'église de Gravelotte. Je remplace mon aînée fondue en 1882 et enlevée par les allemands durant la guerre 1914-1918. J'ai été bénite le 17 avril 1933 par Mr l'archiprêtre de Gorze Auguste Parant. Mr l'abbé Arnaud Blanbarbe étant curé de la paroisse. J'ai eu pour parrain Messieurs Ernest Naut (maire), Félix Adam, Charles Driant, Julien Cordien. Eugène Laguerre et Joseph Dosse étant membres du conseil de fabrique. Mairaines : mesdames Charles Kolb, Pierre Gillet et Eugène Patard. Je porte le nom de la Bienheureuse Vierge-Marie et de St-Léonard patron de la paroisse. Georges Farnier, fondeur à Robécourt (Vosges).

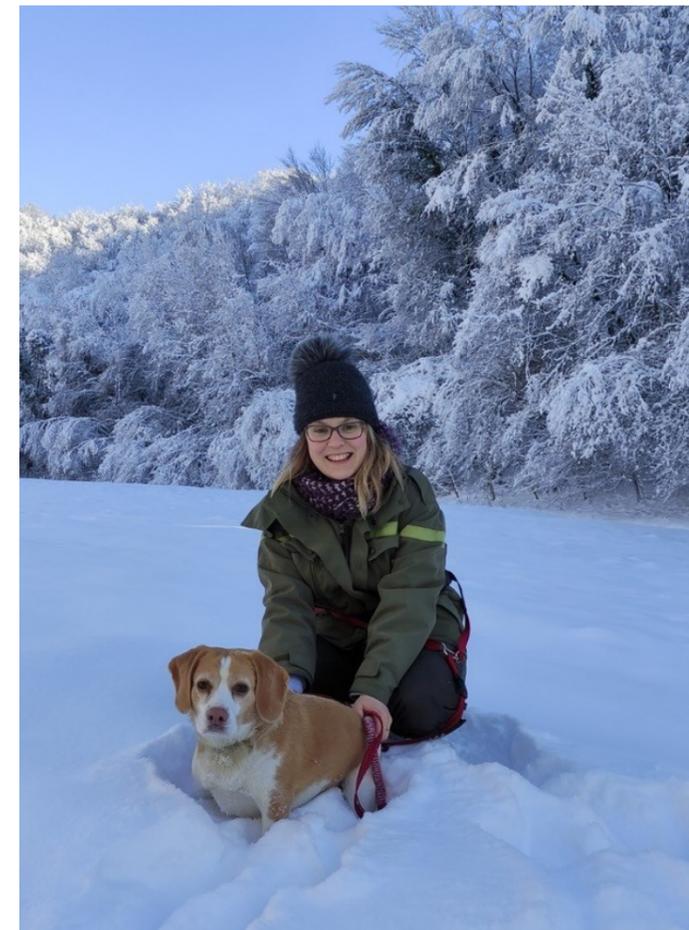
Je porte le nom de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus. Fondue en l'an de grâce 1947 pour l'église de Gravelotte. Je remplace mon aînée fondue en 1933 et détruite lors du bombardement du clocher en septembre 1944. J'ai été bénite le 6 VII 1947 par S Exc. Mgr SS Heintz Evêque de Metz, Mr l'abbé A Blanchebarbe curé de la paroisse. J'ai eu pour parrains Mrs F Laguerre, E Saini, P Grenouillet et pour mairaines Mesdames C Chery, F Bour et A Marson. Mme C Lemoine, F Adam, C Driant, J Dosse, E Laguerre, E Patard étant membres du conseil de fabrique. Armand Blanchet, fondeur de cloches à Paris

Je porte le nom de Saint-Joseph. J'ai été fondue en l'an de grâce 1947 pour l'église de Gravelotte. Je remplace mon aînée fondue en 1897 et détruite lors du bombardement du clocher en septembre 1944. J'ai été bénite le 6 VII 1947 par S. Exc Mgr S.S Heintz Evêque de Metz. Mr l'abbé A Blanchebarbe curé de la paroisse. J'ai eu pour parrains Messieurs Charles Lemoine, Paul Driant, Arthur Torloting et pour mairaine Madame Eugène Marson, Félix Cire, Félix Alizé et René Pouilleux. Messieurs Charles Lemoine, Félix Adam, Charles Driant, Joseph Dosse, Eugène Laguerre et Eugène Patard étant membres du conseil de fabrique.

Armand Blanchet, fondeur de cloches à Paris.



Zoom sur Coralie Claudon



« Depuis le Moyen-Age, la France n'a jamais été aussi boisée qu'aujourd'hui. La forêt française occupe 31% du territoire.

Un patrimoine d'une extrême richesse à tous les niveaux.

Dans les forêts publiques (domaniales et communales), les forestiers de l'Office National des Forêts œuvrent au quotidien pour répondre à trois objectifs indissociables : fournir du bois à la société, préserver l'environnement et accueillir le public. Cette alliance repose sur ce que l'on appelle la gestion durable des forêts.

Ce que j'aime dans le métier de technicienne forestière territoriale, c'est d'être sur le terrain, préserver l'environnement tout en produisant du bois.

Mes journées sont toujours très différentes : j'accueille du public, je martèle, j'encadre des chantiers d'exploitation, je gère la commercialisation des bois, je participe à la gestion de l'équilibre forêt-gibier, je réalise des inventaires environnementaux etc... »

Information importante relative à l'écobuage (feux de jardin) et aux nuisances sonores

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets y compris les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Le feu en forêt et à moins de 200 mètres des forêts est également interdit au public.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier par application de l'article 131-13 du code pénal.

Déchets verts : des déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, d'élagages ; des déchets biodégradables de jardins et de parcs municipaux; des déchets biodégradables émanant des entreprises d'espaces verts, paysagistes, des exploitants forestiers et agricoles.

Nuisances sonores envers les particuliers (tonte, jardinage, bricolage...)

Le bruit est autorisé :

→ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h—14h30 à 19h30

→ samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

→ dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Une sortie scolaire vitaminée

Le 28 mai dernier, l'école maternelle de Gravelotte avait organisé une sortie aux jardins fruitiers d'Ars-Laquenexy.

Par chance, après des jours et des jours sous la pluie, le soleil s'est montré très généreux toute la journée. Les enfants (et les adultes) ont passé une merveilleuse journée.

Les enfants ont pu approfondir leurs connaissances sur les 5 sens, qui est le thème de l'année de l'école maternelle. L'odorat a été abordé grâce aux parfums des fleurs et des plantes fraîchement prélevées, le toucher par la sensation créée par le fait de toucher des plantes épineuses ou très douces, l'ouïe par l'écoute attentive de l'eau qui coule, des oiseaux qui s'exercent ou encore du vent venant caresser et faire danser les feuilles. La vue fût abordée par des illusions d'optique et enfin, pour le goût, les enfants ont pu goûter un sirop de menthe naturel après avoir tenté de deviner à quel parfum était le sirop à la simple vue de celui-ci (les enfants ont pensé au citron, à l'ananas, à la pomme, entre autres). La couleur naturelle du sirop de menthe n'étant pas le vert, les enfants ont ainsi été très surpris à la dégustation.

Les enfants sont ensuite partis à la recherche d'œuvres d'art dans les jardins, œuvres faites de grillages, de pierre reconstituée, d'aluminium ou de cuivre. Ils avaient pour indice une partie de l'œuvre en photo. Enfin, ils ont participé à une grande chasse au trésor en essayant de découvrir le maximum de petites ardoises (représentant chacune un élément de la nature) dissimulées partout dans les jardins. Les enfants se sont vraiment montrés impliqués et à la fin de la journée, le retour en bus était étrangement silencieux... Une journée très riche en découvertes mais aussi en émotion.



Une sortie qui fait du bien et qui permet d'en apprendre d'avantage sur la nature et sur les Sites Moselle Passion du département de la Moselle

Le hêtre des batailles

Remarquable et magique

Merci à Gérard Liégeois de nous faire découvrir cet arbre remarquable et quelque peu magique.

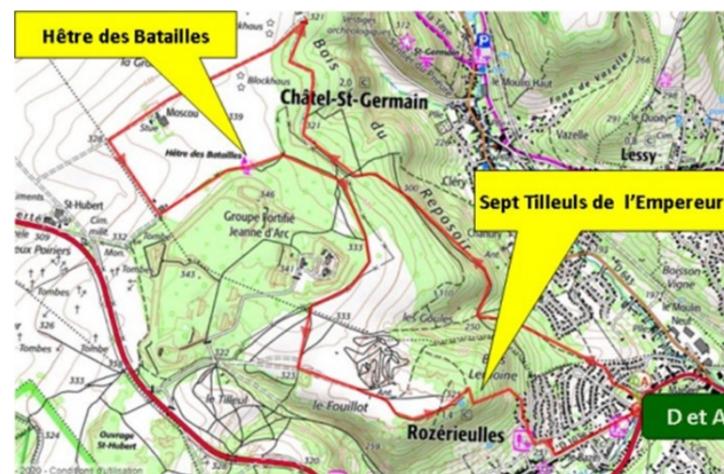
Situé sur le ban de la commune de Chatel Saint Germain, le "Hêtre des batailles" est un arbre vraiment remarquable, par ses formes tourmentées, ses dimensions et ses particularités. Plusieurs de ses branches se rejoignent en formant ce qu'on appelle des anastomoses, sortes de connexions comme savent en faire les jardiniers qui greffent des arbres fruitiers. D'autres branches s'éloignent du tronc et se laissent retomber au sol où elles s'enracinent, devenant ainsi des points de marcottage spectaculaires!

Son nom évocateur, rappelant tous les combats que la région a subit depuis 1870, lui a été donné par Pierre KIEFFER (1928-2006), un éminent botaniste de la région messine qui nous a laissé de précieux inventaires de la flore et de la faune locale.

Particulièrement bien adapté aux sols calcaires grâce à son enracinement traçant, le hêtre est un arbre qui peut atteindre 35 mètres de hauteur. Ses fruits, les faînes, étaient autrefois consommées grillées ou en farine, on peut même en extraire de l'huile. Son bois a traditionnellement été utilisé pour fabriquer divers meubles, des tables, des chaises en bois cintré, puis plus tard, l'industrie l'a transformé en contre-plaqué... Le hêtre montre de plus en plus de difficultés à résister aux modifications climatiques, il supporte mal les chaleurs écrasantes et les sécheresses successives de ces dernières années.



Echappé de la terre du milieu ou de la forêt de Poudlard ? Le hêtre des Batailles ne laisse pas indifférents les randonneurs de la région



Une idée de randonnée

Au départ de la salle des fêtes de Rozérieulles pour découvrir le hêtre des batailles et les sept tilleuls de l'empereur, plantés suivant l'implantation des sept collines de Rome en l'honneur de la naissance de l'Aiglon.

Cette balade de 10 km peut démarrer du parking de la ferme de Saint-Hubert.

Le village s'embellit

Fleurs en fête dans le village

Malgré une météo peu favorable, les espaces verts du village ont progressivement pris des couleurs

→ **Rue de Metz et rond-point** : les plantes durables dans le temps sont privilégiées. En plantant vivaces, arbustes et variétés de terrain sec, on va limiter la consommation en eau. Le paillage par les ouvriers de la commune protège et décore ces massifs et en réduit l'entretien.

→ **Place du Général De Gaule** : récupérées à la bourse aux plantes du mois d'octobre, campanules, valérianes, asters, coquelourdes et autres espèces locales ont rejoint les bacs de la place. Quelques variétés annuelles apportent des touches colorées.

→ **Le cimetière et ses abords** : place à la récupération. Rien ne se jette et toutes les plantes qui peuvent être sauvées sont replantées. La grainothèque nous a permis de semer pavots de Californie, nigelles de Damas, œillets d'inde etc... Gros point noir : le nettoyage des allées. Un premier désherbage a été réalisé fin avril par une dizaine de volontaires. Mi-juin se tenait la deuxième séance pour arracher le chiendent, les pissenlits et les autres grandes mauvaises herbes.



Pipo, le début d'une belle histoire

Impulsé par le conseil municipal, le fleurissement du village favorise le bien vivre ensemble et les initiatives citoyennes. Illustration parfaite de cet esprit de partage de compétences et d'implication dans la vie communale : **Pipo et son vélo.**

Mis en place le 14 juin, notre épouvantail a ravi les enfants de la maternelle. Ils ont voté pour lui trouver un nom. Pipo est sorti en tête et ce nom lui va très bien. A la rentrée prochaine, il sera prêt à voyager avec nos petits élèves (beau projet en vue...)

Un grand merci à tous ceux et celles qui participent à l'embellissement de la commune. Merci aux arroseurs : François, Cédric et Gérard ; aux jardinières du lundi : Eve, Isabelle et Marie-France. Merci aux adjoints qui répondent toujours présents. Merci à Marie-Christine, Emilie et Nathalie pour leurs plants de fleurs. Mention spéciale à Cédric pour ses idées et son investissement.



Le centre aéré

Les Enfants du Verger

Les membres de l'association et le personnel du périscolaire vous souhaitent de belles vacances !



Les activités de la rentrée :

- tous les lundis : activités sportives pour les + grands
Bouge ton popotin pour les maternelles les mardis soirs
Et bien d'autres activités en préparation pour la rentrée

Le centre aéré d'été :

Le 9 juillet, les enfants se sont rendus à la piscine Lothaire de Metz.

Puis le vendredi 16 juillet, direction le Parc Sainte Croix. Cette sortie est possible grâce aux parents qui ont participé à l'action d'autofinancement «vente de plantes».

Des grands jeux, des balades en forêt, de la cuisine et bien d'autres activités leur seront proposés. Ils seront encadrés par une équipe motivée et au top.



Fresque réalisée par les maternelles et envoyée à Thomas Pesquet dans l'espace

Appel aux bonnes volontés :

L'équipe fonctionne grâce à du personnel permanent salarié et qualifié, du personnel temporaire, mais surtout, grâce à des bénévoles actifs.

Sans bénévolat, le périscolaire n'existerait pas ou serait beaucoup plus cher... Pourtant, l'équipe de bénévoles actifs est de moins en moins nombreuse à donner de son temps pour aider dans des projets d'autofinancement, partager leur passe-temps, ou aider à la l'organisation d'actions. C'est paradoxal car chaque année, de plus en plus d'enfants sont accueillis, et les parents sont de plus en plus demandeurs : activités, temps d'ouverture, centres aérés ...

Venez vous renseigner sur les besoins de l'association, car sans nouveaux membres et avec le départ de certains d'entre eux c'est l'équipe en place qui s'essouffle ! Il s'agit juste de donner quelques heures dans l'année en fonction des besoins.

Si vous souhaitez devenir membre actif, merci de contacter l'association !

**Centre Aéré
de GRAVELOTTE**
**Ouvert à tous les enfants de 3 à 14
ans**
Jouons dehors !



Une belle initiative...

En soutien aux entrepreneurs du village durant la période post-covid 2020

Coup de projecteur sur les acteurs clés du projet



Catherine LIN

Photographe

Auteur de séries photographiques

Activité principale

Photographie corporate

Suivi de la construction de grands projets urbains

Photographie d'architecture

Valorisation par l'image des grandes filières économiques

Autres domaines explorés/sujets investis

Dynamiques & mutations urbaines

L'art de bâtir

Voyages

Patrimoine touristique

Création d'œuvres photographiques d'art

Catherine, vous êtes habitante de Gravelotte depuis 10 ans et vous y exercez en tant que Photographe indépendante. Pourriez-vous nous présenter ce projet et surtout la genèse de cette initiative citoyenne ?

Printemps 2020, le COVID19 nous a brutalement imposé ses règles et a stoppé nos vies. Tous, petits et grands, étions sidérés par ce qu'il nous arrivait. J'étais à cette époque admirative vis à vis de tous ces élans de solidarité face et profondément touchée par les initiatives qui donnaient du baume au cœur aux personnes les plus démunies. Une forme d'entraide inédite dans laquelle je souhaitais m'inscrire. Les restaurateurs offraient des pizzas au personnel soignant, de très nombreux bénévoles venaient en aide aux plus fragiles dont nos anciens. Pour ma part et compte tenu de mes capacités, je me suis demandé « comment rendre service et préparer ce monde d'après que nous idéalisons tant ? »

Comment le projet s'est mis en place ?

Très rapidement en fait.

A cette époque avec Gilles, mon compagnon, nos seuls contacts -distanciés pour ne prendre aucun risque..- étaient nos voisins. Et c'est au détour de l'une de nos conversations que j'ai fait part de mon idée à Cyrielle. Validée par le Conseil Municipal, c'est ainsi que cette opération de valorisation par l'image a vu le jour.

Elle concernait pour le moment une poignée d'entrepreneurs du village et s'inscrivait en soutien au développement de leur activité en cette période économiquement si fragilisante.

La légendaire implication de notre jeune adjointe dans la dynamique de la commune, sa redoutable réactivité nous ont permis d'organiser rapidement les premières rencontres. Nous formions un binôme joyeux et motivé, parti à la découverte des savoir-faire et des acteurs locaux.

Coups de projecteur donc sur ces acteurs, créateurs de valeur malgré la tourmente !

Au travers de ses forces vives, cette expérience nous a permise de mesurer l'énorme potentiel de notre commune. Ces moments de rencontres et d'échanges faisaient du bien. Nous restions ancrés dans la vie à Gravelotte.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

Le temps... Des conditions météorologiques à la concordance des temps de chacun.

Le projet aura t-il une suite ?

Heureusement 2020 est derrière nous. Mon activité ayant fortement repris, je ne dispose plus que de très peu de temps. D'autres établissements à soutenir pendant la crise sanitaire ont été identifiés (Centre Equestre, le Quinze, ..).

A court terme, la suite se joue sur le site internet de Gravelotte où très prochainement, nous pourrions mieux connaître les acteurs économiques de notre village.

par temps de covid

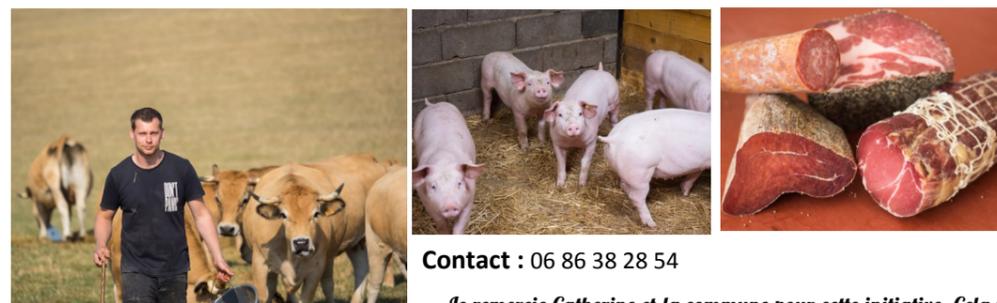
Les actions menées durant la période post covid 2020, en soutien au développement ou en remerciement

Laetitia et Mickaël FELTIN—Artisan boulanger



A Mickaël, son équipe et plus largement à tous les Héros de nos quotidiens rencontrés à cette période, nous voulions dire un grand merci ! « *Une action qui m'a encore plus donné envie de travailler avec les acteurs locaux et d'élaborer d'autres produits* »

Exploitation de Valentin MULLER



Contact : 06 86 38 28 54

« *Je remercie Catherine et la commune pour cette initiative. Cela m'a permis de me rapprocher d'avantage des gravelotins et de promouvoir le circuit court et mon savoir-faire.* »

Exploitation de Pierre VINCENT & sa famille



Contact : 06 72 55 05 47

« *J'ai vécu une expérience enrichissante et surtout nouvelle à deux niveaux : la production locale qui est une nouvelle activité pour moi et le reportage photo. Ce type de projet apporte beaucoup, notamment sur l'ouverture sociale* »

Exploitation de Marie-Jeanne & Michel TORLOTING



Contact : 06 08 02 19 48

« *Merci pour ce beau coup de projecteur ! Valoriser localement, vous proposer de bons produits, c'est ce qui nous motive* »

Jeune agriculteur, Valentin a développé son activité sur l'exploitation familiale.

Il transforme ses produits pour alimenter les circuits courts du territoire. Un véritable régal !

Agriculteur et arboriculteur, Pierre cultive principalement des pommes de terre mais propose aussi des pommes, des poires, des pêches, de la rhubarbe et s'est récemment lancé dans les oignons, ails et échalotes.

Les fameuses lentilles de Marie-Jeanne et Michel font souvent la Une. En vente à la ferme et différents points de vente directe, leur culture préserve des sols. Un axe de diversification en émergence pour tous deux, passionnés et soucieux de leur environnement